Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Comité Bouliste des Bouches du Rhône

MUTATIONS 2026

RÈGLEMENTATION FÉDÉRALE 2026 :

Il ne sera plus fait de distinction entre la mutation interne et la mutation externe au niveau des tarifs. Les deux seront au même prix.

Licenciés PROMOTIONS ou NON CLASSÉS pour la saison 2026 : 45,00 €

Le tarif maximum des mutations qui concernent les licenciés **promotions ou non classés pour la saison 2026** a été fixé à 50 € par la fédération.
La part de la fédération sera de 20 €, la part de la région de 5 €, et la part du comité pourra aller jusqu'à 25 €.
Cependant le comité a décidé ne pas augmenter sa part, celle-ci restera de 20 €.
Le coût des mutations, internes ou externes, concernant des licenciés promotions ou non classés sera donc de 45 € dans le comité des Bouches du Rhône.

Licenciés HONNEURS pour la saison 2026 : 70,00 €

Le tarif maximum des mutations qui concernent les licenciés **honneurs pour la saison 2026** a été fixé à 100 € par la fédération.
La part de la fédération sera de 45 €, la part de la région de 5 €, et la part du comité pourra aller jusqu'à 50 €.
Cependant le comité a décidé ne pas augmenter sa part, celle-ci restera de 20 €.
Le coût des mutations, internes ou externes, concernant des licenciés honneurs sera donc de 70 € dans le comité des Bouches du Rhône.

Licenciés ÉLITES pour la saison 2026 : 120,00 €

Le tarif maximum des mutations qui concernent des licenciés **élites pour la saison 2026** a été fixé à 200 € par la fédération.
La part de la fédération sera de 95 €, la part de la région de 5 €, et la part du comité pourra aller jusqu'à 100 €.
Cependant le comité a décidé ne pas augmenter sa part, celle-ci restera de 20 €.
Le coût des mutations, internes ou externes, concernant des licenciés élites sera donc de 120 € dans le comité des Bouches du Rhône.

Les mutations sont gratuites pour les jeunes à l'exception des juniors et cadets dernière année.

Les mutations 2026 seront liées à la classification 2026 et donc au prix correspondant à sa classification 2026.
En résumé, les demandes de mutations ne pourront se faire qu'à compter de la publication de la classification 2026 (listes des honneurs 2026 et des élites 2026) sur le site du Comité 13 (comitebouliste13.fr), le 17 NOVEMBRE 2025.

L'imprimé n'a pas changé, c'est toujours « l'intention de mutation » téléchargeable sur le site du Comité.

Crédit Mutuel Méditerranéen
FF PETANQUE JEU PROVENÇAL
COMITÉ RÉGIONAL PACA F.F.P.J.P. PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
CLUB SHOP 13 VOTRE ÉQUIPEMENTIER SPORTIF
DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE